

Charte et Règlement intérieur du club



La présente charte du club de Vaux-le-pénil-La Rochette Basket a pour objectif de fixer le cadre volontairement choisi dans lequel l'ensemble des acteurs interagissent lors des activités du club.

Faire partie d'une association génère des droits et des obligations.

Éducateurs, Parents, Joueurs, Arbitres : Chacun trouvera ici des éléments qui contribueront à faire de notre club ce qu'ensemble nous voulons qu'il soit: Chacun doit garder à l'esprit qu'il représente le club et ses valeurs aussi bien dans l'enceinte du gymnase qu'à l'extérieur.

Rappelons qu'un club est aussi un vecteur de socialisation, donc de vivre ensemble. C'est aussi un lieu de vie et de plaisir partagé. Faisons donc en sorte que l'on s'y sente bien et que ce ne soit pas qu'un lieu de consommation.

Ainsi, en adhérant à l'association sportive VLP-R Basket, chacun s'engage au respect et à l'application de la présente charte.

Charte de l'éducateur

« Le premier à avoir un comportement irréprochable. »

L'éducateur joue un rôle primordial dans le développement des joueurs. Aussi se doit-il d'être exemplaire dans son attitude.

Sur le plan sportif, il doit veiller à proposer des entraînements adaptés à la classe d'âge et au niveau de ses joueurs. Toute latitude lui sera laissée pour gérer son effectif et fédérer son groupe aux travers différentes actions qu'il jugera opportunes (organisation de matchs amicaux, tournois, sorties, etc ...).

En début de saison, l'éducateur présentera aux parents et aux joueurs, son projet sportif et les modalités de fonctionnement de l'équipe (horaires, convocations, attente par rapport aux parents, groupe whatsapp) en accord avec la présente charte, et les orientations du bureau et du comité directeur.

L'entraîneur possède l'entière légitimité sportive pour juger des progrès et des aptitudes des joueurs, à fortiori s'agissant de la sélection des joueurs sur les matchs ou pour une sélection en surclassement.

Charte du joueur

Chaque joueur ou son représentant s'engage à respecter les choix sportifs de l'entraîneur. Chaque joueur doit assister aux entraînements (sauf cas de force majeure) et honorer toutes ses sélections pour les matchs.

Chaque joueur s'engage à respecter les horaires et avertir en temps voulu l'encadrement en cas de retard ou d'absence tant à l'entraînement qu'au match, **à respecter les lieux et le matériel qui est mis à sa disposition, à appliquer les règles de politesses usuelles.**

Chaque joueur s'engage à participer à la vie du club régulièrement en étant présent aux rencontres des autres catégories en encourageant, arbitrant ou en tenant les tables de marques.

Charte des parents

Les parents des joueurs s'engagent à encourager les équipes du club dans un esprit sportif. Les parents jouent un rôle clé et doivent veiller au respect par leurs enfants des règles en vigueur au sein du club.

En tant que parent je m'engage à participer régulièrement aux déplacements de l'équipe ; à ne pas intervenir dans les décisions sportives de l'entraîneur ; à veiller ce que mon enfant mineur soit pris en charge à la sortie de l'entraînement.

Groupe Whatsapp

Les groupes whatsapp permettent aux entraîneurs et aux dirigeants de diffuser des informations propres à la vie du club (événements, horaires entraînements, match etc.). Ils n'ont pas vocation à devenir des supports à polémiques ou débats.

En toutes circonstances, chaque licencié ou son tuteur légal est le représentant du club et de ses valeurs. A ce titre, il se doit d'avoir un comportement et une tenue adaptée à une association sportive.

Chaque adhérent s'engage à être respectueux des personnes et des biens du club. Toute personne qui aurait un comportement allant à l'encontre de ces principes pourra faire l'objet de mesures disciplinaires pouvant aller jusqu'à l'exclusion du club.